



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 755-1

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 755-1 intitulé : *Règlement modifiant le règlement n° 755 portant sur le programme de subventions de produits écologiques pour la lutte aux changements climatiques* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2026 et qu'il est entré en vigueur le 9 septembre 2026.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 9 septembre 2026.

Nadine Poissant
Greffière adjointe